

Dépôt de gerbe et minute de silence



Dans le cadre de la Fête Nationale, un défilé imposant s'est formé place de la mairie pour le traditionnel dépôt de gerbe. En préambule, le maire Jean-Luc Rivel a retracé l'historique du 14 juillet avec les valeurs que véhicule cette fête.

Une gerbe a ensuite été déposée par le premier magistrat accompagné par Gérard Meissner président des anciens combattants et Francis Carette, président du comité de l'Aude de la société d'encouragement au bien.

Une minute de silence a été observée en mémoire au sapeur pompier décédé tragiquement la veille dans les Pyrénées Orientales.

Nous reviendrons prochainement sur la remise de médaille faite au lieutenant Patrice Brunel. Tous les participants se sont ensuite retrouvés au parc du château pour partager le verre de l'amitié.

Rolland SORMANI